



Le cabinet Arsene affirme ses ambitions de croissance avec la nomination de Valérie Courbier en tant que Directrice du Développement

Paris, le 9 février 2023 - **Arsene, premier cabinet d'avocats d'affaires français et indépendant exclusivement spécialisé en fiscalité, se dote d'une Direction du Développement afin d'accompagner sa stratégie de croissance. Valérie Courbier rejoint ainsi le cabinet en qualité de Directrice du Développement.**



Valérie aura pour mission d'accompagner le Comité de Management dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement du cabinet, de coordonner le déploiement sur le marché des 25 Associés et de leurs équipes, composées aujourd'hui de 160 collaborateurs dont plus de 140 avocats fiscalistes, et de piloter la stratégie marketing et digitale du cabinet.

Doublement diplômée d'Ecole de commerce et d'un DEA en Sociologie de la communication, Valérie a débuté sa carrière au sein du cabinet d'audit international PwC en 2001 avant de rejoindre le cabinet d'avocats d'affaires Baker & McKenzie en tant que Directrice business development & communication en 2006.

En 2011, Valérie rejoint Cushman & Wakefield, acteur mondial du Conseil en immobilier d'entreprise, en qualité de Directrice marketing & communication France, Elle est promue Partner en 2015 puis membre du Board en 2020. Elle a accompagné, durant près de 13 ans, la stratégie de croissance de l'entreprise (fusion DTZ/ Cushman & Wakefield, entrée en bourse, acquisition et intégration de la société C&W Design & Build), et a piloté les grands projets de transformation et de conduite de changement associés (déménagement du siège, stratégie data et digitale, digitalisation des processus métiers et de l'expérience clients, etc.).

« La création d'une Direction du Développement répond à une nécessité pour le Cabinet de structurer sa croissance, d'accélérer son développement et de tirer davantage parti des atouts liés à sa taille et à sa culture du collectif. Nous avons pour ambition de renforcer notre positionnement d'acteur référent et unique sur un marché de la fiscalité exigeant, tout en prenant en compte les nouveaux enjeux économiques, sociétaux et digitaux auxquels toute entreprise est aujourd'hui confrontée. L'expérience de Valérie est un atout précieux pour Arsene. L'accueil qui lui est réservé et notre soutien sont un gage de succès à l'heure de relever ce nouveau défi professionnel », commente **Denis Andres, Managing Partner du cabinet Arsene.**

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 25 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international. www.arsene-taxand.com

Contacts media : Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr

32, rue de Monceau, 75008 Paris

T : + 33 1 70 38 88 00

F : + 33 1 70 38 88 10

www.arsene-taxand.com

ARSENE
❖ TAXAND NETWORK